

Gestion discrétionnaire

Gestion discrétionnaire

Gestion autonome



La gestion discrétionnaire consiste à confier un patrimoine donné à un gestionnaire de compte dédié, en charge de le faire fructifier de façon autonome selon une stratégie convenue.

Le gestionnaire n'est pas tenu de consulter le client investisseur en amont de chaque décision d'investissement. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas une communication constante, ou qu'il n'est pas tenu de respecter une certaine conduite, dictée par la stratégie d'investissement au préalable fixée avec le client.

Offre EC

Le cabinet a mis en place tous les efforts nécessaires pour gommer les points négatifs que rencontrent généralement les épargnants et investisseurs privés lors de la remise de leur patrimoine en gestion discrétionnaire. Le produit devient plus participatif, le client garde plus le contrôle, la méthode de gestion peut être ajustée à tout moment :

- Interface de suivi du compte :**
 Le client bénéficie d'un accès à l'interface interne du cabinet, lui permettant, à tout moment, et depuis n'importe quel appareil connecté en toute simplicité, d'accéder à l'intégralité des transactions effectuées par le gestionnaire.
- Droit décisionnel :**
 Le client peut intervenir lorsqu'il le désire dans la gestion de son compte, et demander à son gestionnaire de procéder à la transaction de son choix. En définitive, c'est son capital, et c'est à lui qu'appartient de prendre les décisions qu'il juge opportunes.
- Stratégie sur-mesure :**
 Le gestionnaire dresse un profil d'investisseur qui prend en compte l'aversion au risque du client, sa réalité patrimoniale, et ses attentes. Ce n'est qu'en fonction de ce profil qu'il peut proposer une stratégie de placement sur-mesure.

Avantages / Inconvénients

- Avantages

C'est la solution la moins chronophage qui soit. Mais il faut savoir déléguer.

+ Inconvénients

+ Pour qui ?

Sur le cabinet

Nos services

Présentation

Notre concept

Timeline

Equipe dirigeante

Téléchargez votre CRS

Demandez à être contacté par un conseiller

Contact

"Les solutions technologiques éco-responsables permettent non seulement de répondre à une nécessaire efficacité industrielle, mais elles ne démeritent pas en terme de rentabilité."



Christine Lagarde
Présidente, Banque Centrale Européenne

Européenne

Looking for a First-Class Business Plan Consultant?

get a quote >